

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012024		et clos le		31122024		Régime simplifié d'imposition		X											
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal															
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre																					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case																					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																					
Désignation de la société:						Adresse du siège social:															
SARL FOODXL						5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN															
SIRET		8	3	8	9	8	7	5	9	2	0	0	0	1	4	92600 ASNIERES SUR SEINE					
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:															
REGIME FISCAL DES GROUPES																					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante																					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:																					
						SIRET															
B ACTIVITE																					
Activités exercées		RESTAURATION						Si vous avez changé d'activité, cochez la case													
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)																					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal						0		Déficit											
Bénéfice imposable à 15%		0		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %																	
2 Plus-values																					
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%																	
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)													
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations																					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies													
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies													
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies													
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs													
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %																	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :																					
dans le secteur productif, art. 244 quater W																					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)																					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt																					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)																					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%																					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		C E G I D											
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .																					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:															
AGIFEX 120 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS Tél: 01 44 93 78 15						Tél:															
OGA/OMGA		Viseur conventionné		(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:															
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:						Date:		30/04/2025		Lieu		ASNIERES SUR SEINE									
						Qualité et nom du signataire:		GERANT													
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné										Signature		JIN LIHE									
Examen de conformité fiscale (ECF)																					

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2025	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)									c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées									d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)									e		
									f		
									g		
									h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)									i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI									j		
Montant des revenus répartis (5)									Total (a à h)		
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :							
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les				
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.			
M JIN LINBIAO ASSOCIEE ZHEJIANG 00000 ZHEJIANG		55	2024								
Mme CHEN SHAOYAN ASSOCIEE 8 ALLEE BONNE NOUVEL 93000 BOBIGNY		45	2024	10 675							
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									110 364		
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À					0 %		15 %		19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLТ de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

Désignation de l'entreprise										SARL FOODXL										Néant		☐	*																																				
Adresse de l'entreprise										5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN										92600 ASNIERES SUR SEINE																																							
Numéro SIRET *										83898759200014										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										12									
																				Exercice N clos le										31122024										Exercice N-1 clos le										31122023									
ACTIF										Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012																																																		
			Autres *		014				016																																																		
	Immobilisations corporelles *				028		83 743		030		46 354		37 389		47 607																																												
	Immobilisations financières * (1)				040		12 487		042				12 487		9 912																																												
	Total I (5)				044		96 230		048		46 354		49 876		57 519																																												
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				050		3 059		052				3 059		6 684																																											
		Marchandises *				060		2 164		062				2 164		4 899																																											
	ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066																																																	
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		28 347		070				28 347		16 091																																												
			Autres * (3)		072		121 855		074				121 855		150 345																																												
Valeurs mobilières de placement				080				082																																																			
Disponibilités				084		14 427		086				14 427		23 391																																													
Charges constatées d'avance *				092				094																																																			
Total II				096		169 852		098				169 852		201 409																																													
Total général (I+II)				110		266 082		112		46 354		219 728		258 928																																													
PASSIF										Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120		8 800										8 800																																				
	Ecart de réévaluation										124																																																
	Réserve légale										126		880										880																																				
	Réserves réglementées*										130																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *								131				)		132																																												
	Report à nouveau										134		7 621										3 370																																				
	Résultat de l'exercice										136		1 496										4 251																																				
	Subventions d'investissement										137																																																
	Provisions réglementées										140																																																
	Total I										142		18 797										17 301																																				
Provisions pour risques et charges										154																																																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées										156		26 693										34 594																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés										166		84 100										94 777																																				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)								169		1 396		)		172		78 919										97 893																																
	Comptes courants d'associés										173		11 219										14 363																																				
	Autres dettes										175																																																
	Produits constatés d'avance										174																																																
	Total III										176		200 931										241 627																																				
Total général (I + II + III)										180		219 728										258 928																																					
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an				193				(4)	Dont dettes à plus d'un an				195																																												
	(2)	Dont créances à plus d'un an				197				(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182		2 576																																										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs				199					Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184																																												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										SARL FOODXL										Néant		*									
A - RÉSULTAT COMPTABLE																				Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le							
																				13 1 1 2 2 0 2 4				13 1 1 2 2 0 2 3							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					dont export et livraisons intracommunautaires					209				210																
	Production vendue		biens							215				214		347 408		422 529													
			services *							217				218		439		1 344													
	Production stockée *					(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222																		
	Production immobilisée *												224																		
	Subventions d'exploitation reçues												226																		
	Autres produits												230		7 916		10 928														
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.					(I)							232		355 762		434 801														
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234		6 411		11 140														
	Variation de stock (marchandises) *												236		2 734		(294)														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238		85 754		122 925														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240		3 626		4 012														
	Autres charges externes * :					(dont crédit bail : - mobilier 13 144 - immobilier)							242		140 606		88 151														
	Impôts, taxes et versements assimilés					(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)					243		3 015				244		3 015		3 014										
	Rémunérations du personnel *												250		109 179		167 281														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252		14 507		31 727														
	Dotations aux amortissements *					(dont amortissement du fonds de commerce)					255				254		10 219		10 492												
	Dotations aux provisions												256																		
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259						262		69		29															
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																									
	Total des charges d'exploitation					(II)							264		376 120		438 476														
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																				270				(20 357)				(3 675)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					(III)							280																		
	Produits exceptionnels					(IV)							290		22 406		9 243														
	Charges financières					(V)							294		388		1 170														
	Charges exceptionnelle		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347						300		165		147															
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																									
	Impôts sur les bénéfices *					(VII)							306																		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)																				310				1 496				4 251			
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																	312				1 496				314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316																		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318																		
	Provisions non déductibles *												322		165																
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324																		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				330																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249						251																			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998																		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999																		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997																
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986				Zone franche urbaine (44 octies A)		987				Zones de revitalisation de la défense (44 quinquies)		127				Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138				342						
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quinquies A)		181				Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991																
	Divers dont (44 quaterdecies)		345				Investissements et souscriptions outre-mer		344				Créance due au report en arrière du déficit		346				Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992				350						
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G												993																		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352				1 661				354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356																		
	Déficits antérieurs reportables : *32.....350					ont imputés sur le résultat :															360				1 661						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370				0				372			

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2024

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406								
	Autres	410		412		414		416								
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426								
	Constructions	430		432		434		436								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	34 548	442		444		446	34 548	34 548						
	Installations générales agencements divers	450	40 872	452		454		456	40 872	40 872						
	Matériel de transport	460	4 241	462		464		466	4 241	4 241						
	Autres immobilisations corporelles	470	4 082	472		474		476	4 082	4 082						
	Immobilisations financières	480	9 912	482	2 576	484		486	12 487	12 487						
TOTAL		490	93 654	492	2 576	494		496	96 230	96 230						
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial			495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506							
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516								
	Constructions	520		522		524		526								
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	18 370	532	4 562	534		536	22 932							
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	12 836	542	4 297	544		546	17 133							
	Matériel de transport	550	2 137	552	849	554		556	2 986							
	Autres immobilisations corporelles	560	2 792	562	511	564		566	3 303							
TOTAL			570	36 135	572	10 219	574		576	46 354						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5						
		6		7		8		9		10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme										
						19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧						
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations		590		583		594		595		
TOTAL								596		585		597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	PENALITES	165
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		165

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	983	1 661	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	32 359	Déficits reportables	984	30 699
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	30 699

III	DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)								380		
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374	35 527	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	31 275	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL FOODXL				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	5		
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	347 847		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105			
TOTAL 1				106	347 847		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues				113			
Variation positive des stocks				111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	7 916		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	7 916		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121	110 165		
Variation négative des stocks				145	6 360		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	47 648		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	69		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	164 241		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)		137	191 521
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	191 521		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	347 847	Effectifs au sens de la CVAE *		023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024	01/01/2024	160	31/12/2024		
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Cegid Quatrin

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

8 3 8 9 8 7 5 9 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL FOODXL

ADRESSE (voie)

5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN

CODE POSTAL

92600

VILLE

ASNIERES SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

2

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

100

TOTAL DES LIGNES 901 + 903

905

2

TOTAL DES LIGNES 902 + 904

906

100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom de famille

JIN

Prénom(s)

LINBIAO

Nom d'usage

% de détention

55.00

Nb de parts ou actions

55

Naissance :

Date

241153

N° Département

99

Commune

ZHEJIANG

Pays

CN

Adresse :

N°

Voie

ZHEJIANG

Code postal

00000

Commune

ZHEJIANG

Pays

Chine

Titre (2)

Mme

Nom de famille

CHEN

Prénom(s)

SHAOYAN

Nom d'usage

JIN

% de détention

45.00

Nb de parts ou actions

45

Naissance :

Date

071183

N° Département

99

Commune

ZHEJIANG

Pays

CN

Adresse :

N°

8

Voie

ALLEE BONNE NOUVELLE

Code postal

93000

Commune

BOBIGNY

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Date 15/05/2025	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*) Client 181010 SARL FOODXL 5 PARVIS PIERRE DE COUBERTIN 92600 ASNIERES SUR SEINE	Référence	Page 1
Collaborateur WHD		Exercice 01/01/2024 31/12/2024	

[illegible]